

## APPEL A CANDIDATURES

Le Parc national de Port-Cros, établissement public à caractère administratif sous tutelle du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature recrute, en contrat de projet au titre des articles L332-24 à L332-26 du code général de la fonction publique, au sein de son service Connaissance pour la Gestion de la Biodiversité (CGB).

**H/F - Chargé de mission « mobilisation des acteurs du Sanctuaire Pelagos »**

**Catégorie : B**

**CDD de 36 mois à compter du 01/12/2026**

### PRÉSENTATION DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS ET DE PELAGOS

Le Parc national de Port-Cros, créé par le décret n°63-1235 du 14 décembre 1963, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature. Il est l'un des onze parcs nationaux français.

Il emploie environ 70 agents permanents, auxquels s'ajoutent des agents saisonniers, répartis sur 4 services opérationnels et un secrétariat général installés au siège de l'établissement à Hyères (Var), ainsi que sur 4 secteurs territoriaux (Port-Cros et Porquerolles formant l'unité territoriale des Iles d'Or, le Secteur continental Ouest et le Secteur continental Est sur la commune de la Croix-Valmer) ; il a également en gestion le Conservatoire botanique national méditerranéen, service rattaché à comptabilité distincte, qui emploie 16 agents permanents sur 3 sites (au sein de son siège, à Hyères, et de ses antennes de Montpellier et d'Antibes Juan-les-Pins).

Le Sanctuaire Pelagos résulte d'un engagement conjoint de la France, de l'Italie et de la Principauté de Monaco visant à assurer la protection durable des mammifères marins et de leurs habitats dans un espace maritime méditerranéen soumis à de fortes pressions anthropiques, en particulier liées à l'intensité du trafic maritime.

Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord Pelagos en 2002, le Ministère français chargé de l'Environnement a confié au PNPC la mission d'animation de la partie française du Sanctuaire Pelagos. Cette mission s'inscrit dans le cadre d'une convention signée avec le ministère tous les 4 ans, structurée autour de trois axes principaux : sensibilisation, gestion des activités humaines et recherche.

La mission est portée par une équipe dédiée au sein du service Connaissance pour la gestion de la biodiversité (CGB) du Parc national de Port-Cros. Elle est composée du

chef de service, d'une référente scientifique également adjointe au chef de service, d'une animatrice du réseau français et d'une technicienne milieu marin. Chacun de ces agents contribue à la mission selon une quotité de temps dédiée différente, aucun n'y étant affecté à temps plein. L'ensemble représente actuellement environ 1,15 ETP.

Le Consortium Pelagos rassemble treize partenaires internationaux issus de la recherche, de la société civile, des institutions publiques et des collectivités locales. Coordonné par le Tethys Research Institute et financé par l'Initiative Pelagos, qui réunit plusieurs fondations philanthropiques engagées dans la protection de l'océan, il vise à renforcer la conservation des cétacés et de leurs habitats au sein du Sanctuaire Pelagos.

Son action s'articule autour de quatre piliers : politiques et plaidoyer, communication, engagement des parties prenantes, recherche et innovation. Son objectif est d'accélérer la mise en œuvre de mesures concrètes grâce à une coopération transfrontalière renforcée et à la mobilisation des acteurs du territoire.

Le Parc national de Port-Cros est l'un des partenaires du Consortium. Sa participation vise à franchir un cap dans l'opérationnalisation des engagements, en allant au-delà des actions récurrentes permises par les moyens actuels. Elle a pour objectifs principaux de :

- Renforcer l'appropriation des enjeux du Sanctuaire Pelagos dans les collectivités locales à travers la charte de partenariat Pelagos en France ;
- Renforcer la coopération au sein du réseau d'aires marines protégées sur le territoire français du Sanctuaire et en collaboration avec l'AMP de Portofino.

C'est dans ce cadre, et grâce au financement de l'Initiative Pelagos, qu'est créé le présent poste de chargé de mission pour une durée de trois ans.

## **MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE**

Sous la responsabilité hiérarchique du Chef de Service, et en lien fonctionnel étroit avec l'animatrice de la partie française du Sanctuaire Pelagos et l'adjointe au chef de service, le chargé de mission vient renforcer l'équipe en charge de l'animation de la partie française du Sanctuaire Pelagos pour assurer la mise en œuvre des actions portées par le Parc national de Port-Cros dans le cadre du Consortium Pelagos.

Ses missions s'articulent autour de trois volets principaux.

### **1. Contribuer au renforcement et au déploiement de la Charte de partenariat Pelagos**

En appui au pilotage de la Charte Pelagos assuré dans le cadre de l'animation française du Sanctuaire, le chargé de mission contribue à son développement et à son déploiement auprès des communes et groupements de communes.

À ce titre, il sera notamment chargé de :

- Organiser des webinaires, réunions ou événements dédiés aux collectivités partenaires ;
- Contribuer à l'élaboration et à la finalisation d'un guide pratique pour faciliter la

mise en œuvre concrète de la Charte par les collectivités partenaires ;

- Identifier, capitaliser et valoriser les retours d'expérience et bonnes pratiques des territoires ;
- Proposer et développer des supports et outils opérationnels adaptés aux besoins des collectivités ;
- Renforcer la présence de l'équipe d'animation sur les territoires ;
- Accompagner les collectivités dans l'intégration des enjeux de l'Accord Pelagos dans leurs politiques locales ;
- Contribuer à l'amélioration et à la mise en œuvre du processus de renouvellement des Chartes ;
- Contribuer à l'identification et l'accompagnement de nouvelles collectivités éligibles, en particulier les groupements de communes, afin d'augmenter le taux d'adhésion des communes et groupements de communes.

## **2. Renforcer la coopération au sein du réseau d'aires marines protégées**

Le chargé de mission contribue au renforcement des échanges et de la coopération entre les gestionnaires d'aires marines protégées situées sur le territoire français du Sanctuaire Pelagos.

À ce titre, il sera notamment chargé de :

- Favoriser l'harmonisation et/ou la montée en compétence des pratiques de gestion et de suivi concernant les mammifères marins ;
- Favoriser le partage d'expériences, d'outils et de bonnes pratiques au sein du réseau ;
- Organiser et animer des réunions, ateliers et temps d'échange entre gestionnaires ;
- Identifier les besoins et attentes des gestionnaires concernant la prise en compte des enjeux liés aux mammifères marins ;
- Renforcer les échanges et la coopération avec l'Aire Marine Protégée de Portofino ;
- Renforcer la présence de l'équipe d'animation lors des événements partenaires pour stimuler les échanges et la coopération ;
- Organiser des réunions et ateliers entre gestionnaires d'AMP et autorités locales pour partager actions, outils et retours d'expérience ;
- Encourager la participation conjointe à des projets pilotes ou études scientifiques afin d'améliorer la connaissance des mammifères marins et de leur habitat.

## **3. Assurer le suivi opérationnel, administratif et financier du projet Consortium Pelagos**

Le chargé de mission assure le suivi des actions portées par le Parc national de Port-Cros dans le cadre du Consortium Pelagos, en lien avec l'équipe Pelagos et les services concernés du Parc national.

- Assurer les échanges avec le coordinateur et les partenaires du Consortium et

participer aux réunions de suivi ;

- Suivre l'avancement du projet, son calendrier, ses échéances et les indicateurs associés ;
- Assurer la préparation, le suivi et la transmission des livrables et éléments de reporting attendus ;
- Assurer le suivi administratif et budgétaire du projet, en lien avec les services compétents du Parc national ;
- Veiller au respect des engagements du Parc national dans le cadre du projet et signaler les éventuels écarts ou difficultés.

## **PROFIL DU CANDIDAT**

### **Formation**

Formation supérieure dans les domaines de l'environnement, de la gestion de projet, de l'animation territoriale ou de la gestion des usages maritimes ou équivalent.

### **Expérience souhaitée**

- Au moins deux ans d'expérience en gestion et suivi de projet, idéalement dans le domaine de l'environnement.
- Expérience en animation de réseau et/ou coordination de partenaires.
- Expérience de travail avec des collectivités territoriales, gestionnaires d'espaces protégés ou acteurs institutionnels appréciée.
- Expérience dans un contexte européen ou international appréciée.

### **Compétences requises**

- Bonne maîtrise de la gestion de projet (planification, suivi des échéances, reporting, suivi budgétaire, etc.) demandant organisation et rigueur.
- Maîtrise de l'anglais professionnel, à l'oral comme à l'écrit, indispensable pour participer aux réunions et échanger avec les partenaires internationaux du Consortium.
- Aisance relationnelle, bonne expression orale et aptitude à présenter en public.
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.
- Capacité à conduire en autonomie les actions confiées et à être force de proposition.
- Capacité à travailler en équipe et dans un environnement multi-partenarial.
- Connaissances du milieu marin, des usages maritimes et/ou des aires marines protégées appréciées.

## **CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :**

Permis B requis.

Ce poste sera basé au Castel Sainte-Claire à Hyères, siège de l'Établissement. Des déplacements réguliers sur le territoire du Parc national et du Sanctuaire Pelagos sont à prévoir.

### **MODALITÉS DE RECRUTEMENT :**

Les candidatures sont à adresser (CV et une lettre de motivation) à :

[recrutement@portcros-parcnational.fr](mailto:recrutement@portcros-parcnational.fr)

précisant dans l'objet : « Recrutement pour le poste de chargé de mission  
« mobilisation des acteurs du Sanctuaire Pelagos ».

**Prise de poste au 01/12/2026**

### **DATE LIMITE DE CANDIDATURE**

07/10/2026

### **MODALITES DE SELECTION**

La présélection des candidats se fera sur dossier. Le choix définitif interviendra après une séance d'auditions des candidats présélectionnés qui aura lieu courant octobre 2026.